

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, mercredi 18 janvier 2023

ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE DES SOINS URGENTS DANS L'ALLIER ET LE PUY DE DÔME POUR L'ÉTÉ 2023

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes renouvelle la mise en place d'un HéliSmur dans l'Allier sous le pilotage du CHU de Clermont-Ferrand

Ce mercredi 18 janvier, à l'occasion de sa visite au centre hospitalier de Moulins-Yzeure (Allier), le Dr Jean-Yves Grall, directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, a confirmé le renouvellement de la mise à disposition du groupement hospitalier « Territoires d'Auvergne Allier-Puy-de-Dôme » d'un HéliSmur (hélicoptère dédié à l'aide médicale urgente) en journée et 7 jours sur 7 pour la période estivale 2023.

Comme pour l'été 2022, cet HéliSmur sera basé dans l'Allier et vient en complément de l'HéliSmur basé au centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand et de l'hélicoptère de la sécurité civile (Dragon 63) basée à Aulnat.

Cet hélicoptère fonctionnera avec les équipes d'urgentistes des centres hospitaliers de l'Allier (Moulins, Vichy et Montluçon) et une régulation sera réalisée par les Services d'aides médicale urgente (SAMU) du Puy de Dôme pour coordonner le déclenchement de ces hélicoptères.

La procédure d'appel d'offre est en cours et ce dispositif sera de nouveau soutenu financièrement par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03